

# BULLETIN MUNICIPAL

## JANVIER 2025

### SAINT-POINT

#### LE MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

En ce début d'année, nous vous souhaitons à toutes et à tous une Bonne Année 2025. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur, ainsi qu'à tous vos proches, et la réussite de vos projets personnels ou professionnels.

Cette année, comme vous le constaterez, la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux par l'équipe municipale n'aura pas lieu mais prendra une autre forme à la belle saison. Nous voudrions profiter également de ce bulletin pour remercier les associations qui organisent toutes sortes de fêtes, expositions ou rencontres favorisant les échanges. Nous remercions également l'ensemble des bénévoles qui œuvrent dans des domaines divers (entretien des chemins, fleurissement du village, mise en valeur et visites du patrimoine, ...) et aussi l'ensemble du personnel communal pour son implication tout au long de l'année. Nous voudrions également souhaiter la bienvenue à vous, nouveaux habitants, qui avez fait le choix de venir vivre à Saint-Point.

Le contexte politique national comme international nous pèse, avec des répercussions locales indéniables. Nous espérons que cette année 2025 nous apportera un apaisement et une plus grande stabilité pour notre pays et pour le monde en général.

Le travail et l'action se trouvent souvent relégués au second plan face aux outrances.

Nous vous assurons rester mobilisés pour gérer au mieux la commune et déterminés à agir localement pour améliorer le quotidien des citoyens. N'hésitez pas à venir nous faire part de vos suggestions. Nous œuvrons pour faire avancer les projets en cours, notamment la rénovation des propriétés communales et de l'église.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### ➤ LACIM

Cette année 2024 a été riche en activité pour le comité Saint-Point/Tramayes de LACIM.



En février le repas annuel, qui a réuni une soixantaine de convives, a été animé par la chorale Clunysia. Le samedi 8 juin, nous avons eu la chance d'organiser l'assemblée générale de LACIM nationale qui s'est terminée par une soirée country ouverte à tous ! En parallèle se tenait la grande vente d'artisanat du monde qui a connu un franc succès.

Pendant l'année scolaire, nous avons mené une action « tandem solidaire » avec une classe du collège de Matour. Ce projet soutenu par la Région permet de sensibiliser les élèves à la solidarité internationale. En octobre, la vente de plats à emporter a aussi très bien marché. Toutes ces activités nous permettent de soutenir nos amis Haïtiens dans le financement de l'école (celle-ci n'étant pas gratuite) et de la cantine scolaire.

Prochains événements : le repas le 2 mars 2025, du théâtre à Tramayes le 26 avril 2025.

### ➤ Les Amis du lac

Pour leur deuxième année, les amis du lac ont encore fait de leurs manifestations, des succès. La seconde édition de la fête du lac s'est déroulée le 15 juin 2024, avec la présence de 60 doublettes pour le concours de pétanque, de 300 convives pour le repas et d'un grand nombre de visiteurs venus admirer le feu d'artifice offert par l'association puis pour s'essayer à la piste de danse.

La brocante a quant à elle eu lieu le 8 septembre sous un temps radieux pour l'occasion, accueillant ainsi un nombre conséquent de vendeurs et d'acheteurs.



### ➤ L'Amicale

Cela fait de très nombreuses années (depuis 1952) que l'Amicale propose des animations diverses et conviviales pour notre village...

Lors de la prochaine Assemblée Générale du 17 Janvier 2025, le bureau actuel présidé par

Ann De Keyser annoncera la démission de 4 de ses membres et son désir de ne pas poursuivre sa mission. Toute personne désireuse de reprendre le flambeau est invitée à se faire connaître en contactant Ann de Keyser par mail à l'adresse suivante : [amicale.saintpoint@gmail.com](mailto:amicale.saintpoint@gmail.com)

Merci à tous les membres actuels ou passés pour leur investissement constant et dévoué tout au long de ces années !

### ➤ Les Compagnons du Chêne de Jocelyn



Cet été encore, les comédiens amateurs de la troupe de Saint-Point ont présenté leur spectacle : une pièce musicale adaptée de l'opérette « Les Mousquetaires au couvent ». Comédie en deux actes avec une première partie en scène villageoise et une seconde dans un couvent pas si calme que ça ! Quiproquos, gags, musique et quelques pas de danse... Comme à son habitude, le public a été

nombreux au rendez-vous, même sous la pluie du samedi soir !

Pour cette année, nous sommes déjà au travail pour vous présenter les 4 et 5 juillet 2025 notre nouveau spectacle autour du monde du théâtre, alors réservez déjà vos soirées !

### ➤ La balade nocturne

Organisée sur chaque commune de notre Communauté de communes, sous l'égide de l'Office de Tourisme Verts Vallons de Sud Bourgogne, ces balades nocturnes attirent vraiment beaucoup de monde. Plus de 140 personnes sont venues arpenter les chemins de balade du versant Ouest de notre commune, sous un beau soleil couchant... Illustrée d'anecdotes et petites histoires du village toujours très appréciées du public, cette balade de deux heures s'est terminée autour d'une collation offerte par la municipalité dans une ambiance chaleureuse. Merci aux bénévoles de Saint-Point pour la préparation et l'encadrement de cette soirée.



## ➤ La Pimenterie

Difficile de résumer en quelques phrases l'activité de l'année ! Car, il s'en est passé des choses et le public a été au rendez-vous, ce qui finit par faire quelques milliers de personnes. Environ un spectacle par mois, pour tout public :

Des causeries sur des thèmes de société, des ateliers parents/enfants, des ateliers cuisine avec nos nouveaux maraîchers/cuisiniers installés à Saint-Point, des soirées jeux de société un vendredi par mois, un projet avec des ados du territoire, un projet de territoire sur le thème des outils « l'outil-lien » qui va nous permettre d'aller à la rencontre des habitants du territoire, un marché aux épices. Et bien sûr, le festival « le p'tit pim » qui a encore réuni près de 1000 personnes en septembre...

Des résidences d'artistes pour des compagnies et des compagnonnages avec plusieurs associations du territoire : Villages solidaires, l'école de musique de la Haute Grosne, l'association « Rêver tout haut », Pépète lumière, les contes givrés, l'institut de Tramayes ...



Et si vous n'avez pas encore osé franchir la porte, n'hésitez plus, venez nous rencontrer, il y a toujours une tasse de café ou un verre à partager.... Un vendredi par mois, à midi, venez nous rencontrer et déjeuner avec nous, c'est « Amène ta gamelle ».

Vous pouvez retrouver le programme complet sur [lapimenterie.fr](http://lapimenterie.fr)

mail : [bonjour@lapimenterie.fr](mailto:bonjour@lapimenterie.fr) (Tél :06.77.54.45.40)

## ➤ Le Trail du Haut Clunysois

Cette année encore, les organisateurs ont décidé de faire passer les 5 parcours du trail sur Saint-Point avant de rejoindre Tramayes qui, pour la 2<sup>e</sup> année est le village hôte des départ et arrivée de cette course. Cette épreuve, organisée par l'Association du Trail du Haut Clunysois (THC) basée à Matour, a enregistré la participation de plus de 500 concurrents (dont une Sampognarde sur le 19 km). Un grand bravo à tous les coureurs et un grand merci à la dizaine de bénévoles de Saint-Point qui ont assuré la sécurité aux traversées de routes et le ravitaillement sur la digue du lac !

## ➤ Villages solidaires

**Villages Solidaires**  
entre Charolais et Maconnais

### Les Bricoliens

Les Bricoliens sillonnent la Communauté de communes depuis près d'une année. Ce nouveau dispositif d'ateliers de co-réparation compte une dizaine de bricoleurs-bénévoles. Retrouvez-les tous les 2 mois dans un village différent. Les communes de Matour, Brandon, Saint-Léger-sous-la-Bussière, Tramayes, Trambly et Montmelard les ont déjà accueillis. Donnez une deuxième chance à vos vêtements, vos objets... **réparons-les ensemble !**

### Jardin Partagé

Le Jardin partagé de Matour est un lieu qui réunit les personnes ayant envie de jardiner, d'échanger dans un esprit convivial et de partage. Tout au long de l'année, des animations sont organisées (taille, compostage, entretien des outils, gestion de l'eau...). N'hésitez pas à nous demander les prochaines programmations !

### Jeux - Mangas

Dans le cadre d'un partenariat avec les bibliothèques du territoire, Villages Solidaires met à disposition des malles de jeux et de mangas. Une malle de jeux d'extérieur est aussi à disposition des autres associations du territoire.

### Bénévoles ! Et si c'était vous ?

Vous avez du **temps** ? Vous souhaitez vous impliquer au sein d'une association active sur votre territoire ? **Rejoignez l'équipe bénévole de Villages Solidaires** : pour accompagner des enfants dans leur parcours scolaire, devenir conducteur bénévole, bricoler, réparer, participer à la vie locale !

### Soutenez Villages Solidaires ! Faites un don !

Villages Solidaires, association reconnue d'utilité publique, accepte les dons et délivre des reçus fiscaux. Entreprises, particuliers bénéficiez d'une réduction fiscale sur le montant de votre don.

### Retrouvez toute l'actualité de Villages Solidaires sur Panneau pocket

Tapez 71520 et ajoutez Villages Solidaires en favori

Découvrez les nouvelles fonctionnalités mises à disposition sur votre application PanneauPocket

Vous n'avez pas encore téléchargé l'application ?

## ➤ Association Voie Verte Cluny – Lac de Saint-Point

Extrait du rapport d'avancement du conseil départemental (septembre 2024) :

« Pour la section Cluny/Tramayes – 13,5 km :

*Si la Dréal n'a pas déclenché de procédure d'Autorisation Environnementale, le foncier demeure néanmoins complexe avec de nombreuses acquisitions à engager auprès de propriétaires privés. Une étude spécifique est actuellement conduite par le Département pour envisager la possibilité de neutraliser une voie de circulation de la RD 22 entre le giratoire de la ferme de Jalogy et le lieu-dit La Valouze à Sainte-Cécile, afin de la rendre uniquement accessible aux modes doux. Les travaux pourraient débuter en 2026, pour un montant estimé, à l'heure actuelle, à 5 M € HT. »*

En clair, alors que la section Cluny/Tramayes fait partie de la première phase de réalisation du nouveau schéma directeur départemental des voies vertes programmée de 2023 à 2028, l'état d'avancement des études en cours permet aujourd'hui de projeter une réalisation d'ici la fin 2026 (durée des travaux environ 6 mois).

Pour mémoire l'ensemble du schéma directeur départemental concerne 3 voies vertes dont la réalisation se déroulera jusqu'à fin 2040.

Bien entendu, ces perspectives supposent que les obstacles mentionnés lors de la délibération du Conseil Départemental soit effectivement tous levés.

Les négociations avec les propriétaires concernés doivent s'engager dans les toutes prochaines semaines, d'une part, et, d'autre part, l'une des différentes options étudiées pour la traversée de la RCEA devrait être tranchée d'ici la fin du 1er trimestre 2025.

Quant aux traversées des centre-bourgs de Bourgvilain, Saint-Point et Tramayes, pour des raisons foncières, on s'oriente vers une « chaussée partagée » ce qui impliquerait une nette diminution de la vitesse dans les agglomérations.

Reste cependant une incertitude majeure concernant l'incidence des contraintes budgétaires nationales actuelles sur l'obtention de certaines subventions escomptées par le Département.

## LES PROJETS DE LA COMMUNE

- Aménagement à côté de la mairie

Le lieu de détente et de convivialité sur le côté de la mairie, est maintenant presque terminé. Il reste à installer une table de pique-nique et des bancs.

Venez donc vous détendre, jouer, (baby-foot, ping-pong, pétanque) rire et ainsi faire vivre le village.

Pourquoi ne pas y célébrer un anniversaire, y organiser une réunion de famille ou tout simplement une fête entre amis ?

- Aménagement de la cour d'école

À leur retour des vacances de Noël, les enfants de l'école maternelle de Saint-Point ont



eu une belle surprise : un nouveau banc entoure désormais leur majestueux tilleul. Un grand merci à tous ceux qui ont aidé le Père Noël à réaliser ce joli projet, qui égaye désormais la cour de l'école !

- Logements communaux

Rénovation de la maison au 1843 route du lac :

Suite au décès de Michel Petitjean qui occupait le logement communal situé au 1843 route du lac, près du lavoir du bourg, la commune a engagé une opération de restauration de ce bâtiment et l'a combinée avec l'acquisition d'un appentis attenant, afin de donner plus d'espace et de potentiel à cette belle petite maison. Une rénovation énergétique sera entreprise afin d'en faire une habitation à faible consommation



d'énergie et sa localisation proche des écoles nous donne l'espoir de pouvoir accueillir des parents avec de jeunes enfants qui sont nombreux à chercher des locations sur notre territoire. Comme pour les projets antérieurs de votre commune, nous avons fait des demandes de subventions auprès de l'État et du Département. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que 35% du coût de restauration sera financé par l'État mais le département nous a demandé de patienter jusqu'à la programmation 2025 car l'enveloppe budgétaire disponible en 2024 n'était pas suffisante pour permettre de répondre favorablement aux deux dossiers pourtant autorisés pour chaque commune (la commune de Saint-Point ayant présenté un projet d'installation photovoltaïque en autoconsommation partagée sur hangar communal et cette rénovation de logement communal en 2024). Nous représenterons ce dossier en 2025 et avons bon espoir d'obtenir des aides pour cette rénovation qui s'impose dans le centre du village.

Rénovation de la Maison au 1757 route du Lac

Une maison située à l'entrée du bourg, et anciennement propriété de la famille Vautrin a été mise en vente au début de l'année 2024 et l'équipe municipale a estimé que ce bâtiment situé très près de la salle communale, de l'école et du centre bourg présentait un intérêt pour l'avenir de l'activité communale au village de Saint Point.



La commune est donc devenue propriétaire de ce nouveau bâtiment communal, augmentant ainsi son patrimoine et nous permettant d'espérer pouvoir réaliser des projets intéressants pour l'avenir de tous. De multiples

idées, toutes intéressantes, ont été évoquées en conseil municipal mais il faudra avant tout faire des travaux conséquents et la toiture a d'ores et déjà été sécurisée afin que les dégradations dues aux entrées d'eau soient stoppées.

Bien entendu ce projet quelle que soit sa destination fera l'objet de multiples demandes de subventions et nous espérons ainsi alléger les charges de ces travaux pour la commune. Mais cela va demander du temps car ces démarches administratives sont très longues et se comptent en années...

La rénovation devra inclure toutes les nouvelles exigences au niveau énergétique et respecter un cahier des charges qui sera défini conjointement avec un cabinet d'architectes compétent dans ce domaine.

- La restauration de l'Eglise

Les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) avaient alerté la



commune avant 2020 quant à la nécessité de rénover l'église Saint Donat de Saint-Point. C'est dans cet objectif que la commune, en lien étroit avec la fondation du patrimoine, a fait réaliser un diagnostic afin de déterminer avec exactitude l'ampleur des travaux à effectuer et leur déroulement.

Cette étude a été réalisée par un cabinet d'architecture du Patrimoine choisi par la commune de Saint-Point et validé par la DRAC et ce travail servira de base et de cahier des charges pour les restaurations futures.

Toutefois, la logique voudrait que la toiture soit restaurée en premier étant donné son état sanitaire mais il existe un réel questionnement quant à la nature de la future couverture à refaire. En effet, il a tout d'abord été imaginé de la refaire à l'identique avec des pierres de laves mais trois problèmes majeurs se sont présentés :

- Les artisans laviers ayant le savoir-faire pour de tels ouvrages sont de plus en plus rares.

- La matière première permettant de telles couvertures n'est plus disponible et certaines carrières qui extraient les pierres fournissent des pierres gélives non garanties dans le temps. La réutilisation des pierres non dégradées de la toiture est envisageable mais cela ne permettra pas une restauration complète qui nécessite forcément de nouveaux matériaux. Une recherche de nouvelles pierres sera nécessaire mais n'est pas facile.

- Le coût annoncé d'une restauration en laves est trop important pour une petite commune comme Saint-Point et si ce matériau devait être choisi, la commune a déjà signifié aux services de l'Etat que leur appui financier devrait être très significatif.

Face à ces problèmes rencontrés pour une restauration en laves, la commune a envisagé une restauration en tuiles de modèles anciens, dont certaines églises de Bourgogne sont d'ailleurs couvertes sans que cela ne nuise à leur esthétique, ni à leur histoire.

Or les services de l'Etat au travers de la DRAC ont refusé une telle hypothèse au motif qu'ils ne souhaitent pas que ce genre d'autorisation fasse ensuite jurisprudence dans la région, où Saint-Point n'est pas la seule commune à devoir faire face à une dépense énorme pour restaurer une toiture de Monument historique en pierres de lave...

Le débat reste ouvert...

Un phasage des travaux et un séquençage des dépenses ont donc été demandés au cabinet d'architecture qui étudie les différentes possibilités pendant que la commune continue de candidater aux différents appels à projets afin d'obtenir les financements pour ce projet d'envergure qui demandera des années avant que l'église Saint Donat retrouve un état sanitaire adéquat, et soit entretenue tel que doit l'être un monument historique classé.

Un nettoyage du tombeau de Lamartine a été effectué grâce à une équipe de bénévoles.

## LES INFORMATIONS MUNICIPALES

❖ Toute personne désirant s'inscrire sur le mailing d'informations de la mairie est invitée à s'y rendre aux heures d'ouverture :

➤ lundi, mardi et jeudi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

❖ Le 29 Novembre a eu lieu le repas des « anciens » au restaurant Le Relais du Vieux Moulin à Trades. Ce fut un bon moment dans une auberge agréable et surtout un délicieux repas, au cours duquel nos anciens ont pu se détendre et échanger. Cela permet de resserrer les liens et l'entente au sein de notre village.

Vivement l'année prochaine.



❖ Gestion de nos déchets : Nous avons produit cette année 158 kg/habitant d'ordures ménagères (les bacs noirs) : une production qui a diminué de près de 10 kg par rapport à l'an passé.

Les emballages (les bacs jaunes) représentent 96 kg/ habitant (29kg d'emballages ménagers, 16 kg de papiers et 51kg de verre) : une baisse de collecte de 1kg/an. Espérons que c'est bien une baisse de production de ces déchets et non une baisse de tri !! Appliquons-nous à trier avec rigueur, car le refus de tri par les entreprises de recyclage nous coûte cher (amendes en augmentation cette année surtout sur les emballages, mais aussi sur les cartons bruns présents dans les bacs papiers, alors qu'ils sont à déposer en déchetteries).

Par ailleurs, nous déposons en moyenne près de 5 kg de textile/habitant dans les points d'apport volontaire, qui sont répartis dans les communes et dans les déchetteries.

-Résolutions pour 2025 :

- Poursuivons le tri à la source des biodéchets pour les composter
- Renforçons l'anti-gaspillage dans nos consommations.
- Réduisons davantage encore le nombre de sacs plastiques.

L'objectif de diminution des déchets ménagers étant d'atteindre 153kg/habitant en 2026, le SIRTOM de la vallée de la Grosne envisage d'optimiser le service de la collecte, en passant à un ramassage des bacs noirs une fois toutes les 2 semaines (au lieu de une fois par semaine actuellement), ce qui nous permettra de réaliser des économies substantielles.

❖ L'école : Depuis la rentrée 2022, il y a deux classes à l'école de Saint Point :

-La classe des TPS PS MS de Camille MARC, aidée par Alison PINTO (19 élèves).

-La classe des GS CP d'Emilie PIN, aidée par Aurélie DELHOMME (15 élèves).

Les deux classes participent à de nombreux projets communs en relation avec différents partenaires :

- Chorale tous les lundis.
- Classe dehors (essentiellement dans le pré communal).
- Certaines activités se réalisent en partenariat avec la commune (plantation d'arbres, jardin potager).
- Les élèves participent également aux séances d'école et cinéma qui ont lieu à la Pimenterie, une fois par trimestre.

- Tous les jeudis, les enfants peuvent emprunter des livres de la bibliothèque de Bourgvilain.
- Cette année, les deux classes partiront en classe de mer à Palavas les Flots avec les deux autres classes élémentaires du RPI des 4 saisons de Bourgvilain Saint-Point.



❖ D'autres informations utiles :

✚ Si vous avez un projet de travaux, c'est le moment !

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un dispositif porté par la communauté de communes, jusqu'en 2026. Elle permet d'accompagner gratuitement les propriétaires, occupants ou bailleurs, dans leur projet de travaux et de mobiliser des subventions pour faciliter le financement.

Si vous avez des travaux de rénovation complète de votre logement, de rénovation énergétique ou des travaux liés au maintien à domicile, contactez sans plus attendre la plateforme France Rénov' qui vous apportera les informations nécessaires au 03.85.21.05.41 ou par mail ([renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr](mailto:renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr)).

✚ Nouvelle gendarmerie :

Première gendarmerie créée dans le département de Saône et Loire suite aux annonces du Président de la République en 2023, la brigade de proximité de PIERRECLOS a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Elle intègre la communauté de brigades de PIERRECLOS, créée à la même date, qui regroupe la brigade de gendarmerie de MACON (située rue des Cordiers) et celle de PIERRECLOS, implantée au 275 route de Tramayes. La communauté de brigades, qui se compose de 23 personnels (10 à MACON et 13 à PIERRECLOS), a compétence dorénavant sur 26 communes du Mâconnais. L'accueil du public se trouve à PIERRECLOS aux jours et horaires habituels.

## GENDARMERIE BRIGADE DE PIERRECLOS (71)

### URGENCES

**24H/24 - 7J/7**

EN CAS D'URGENCE  
APPUYEZ SUR  
LE BOUTON D'APPEL  
DE L'INTERPHONE POUR  
ÊTRE MIS EN RELATION  
AVEC UN OPÉRATEUR

OU

APPELEZ  
IMMÉDIATEMENT PAR  
TÉLÉPHONE LE 17

---

IN CASE OF EMERGENCY  
PRESS THE INTERCOM  
CALL BUTTON  
TO BE CONNECTED  
WITH AN OPERATOR

OR

PHONE  
IMMEDIATELY 112

### ACCUEIL

HORAIRES D'OUVERTURE  
AU PUBLIC

LUNDI	08H00 - 12H00	14H00 - 18H00
MARDI	08H00 - 12H00	14H00 - 18H00
MERCREDI	08H00 - 12H00	14H00 - 18H00
JEUDI	08H00 - 12H00	14H00 - 18H00
VENDREDI	08H00 - 12H00	14H00 - 18H00
SAMEDI	08H00 - 12H00	14H00 - 18H00
DIMANCHE et jours fériés	09H00 - 12H00	15H00 - 18H00

POUR ENTRER, APPUYEZ  
SUR LE BOUTON D'APPEL  
DE L'INTERPHONE

03 85 21 06 14  
cob.pierreclos@gendarmerie.interieur.gouv.fr

### E-SERVICES

**24H/24 - 7J/7**

UNE QUESTION ?  
BESOIN DE CONTACTER LA GENDARMERIE ?

En dehors des cas d'urgence,  
vous pouvez échanger par messagerie instantanée  
avec un gendarme en flashant ce QR Code

24H/24 - 7J/7




**Ma Sécurité**  
Application Grand Public



SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

Téléchargez l'app « Ma Sécurité »




also available in your language

**GENDARMERIE**

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

### 🇫🇷 Recensement 2025 :

Cette année, la commune de SAINT-POINT réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier.

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur (Mme Marie-Claude Gainot) à votre demande.

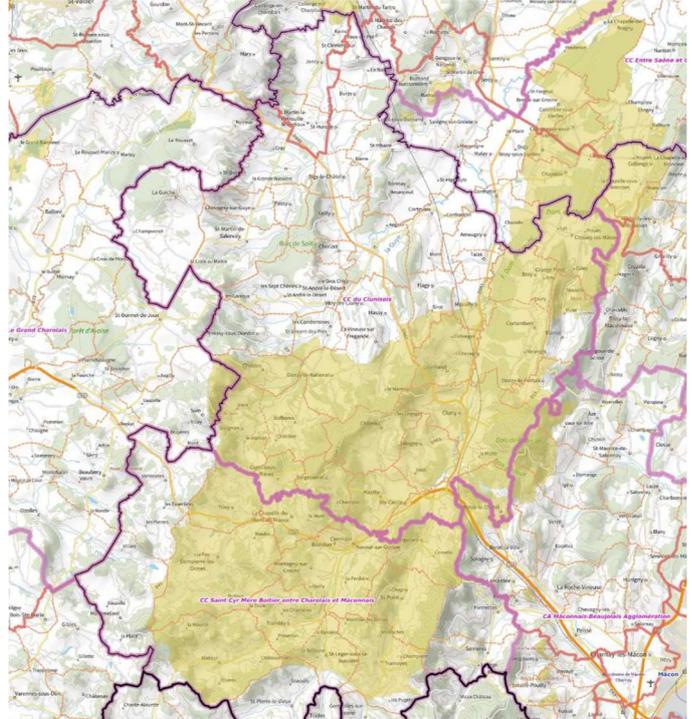


## Natura 2000

Vous le savez peut-être : vous vivez dans une commune qui fait partie du site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois. Certaines communes ont toute leur surface dans le site comme Saint-Point.

Le site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois est le plus grand du département. Il s'étend de Matour et Tramayes au sud à la Chapelle-de-Bragny au nord.

Cela veut dire que vous vivez dans une zone naturelle préservée, dotée d'un environnement reconnu au niveau européen pour sa biodiversité d'exception. Si vous avez du terrain sur ce site, vous avez la possibilité de signer des contrats Natura 2000. En signant un contrat agricole (si vous êtes agriculteur), forestier (si vous avez une parcelle forestière) ou «



ni agricole, ni forestier » (plus connu sous le nom de « contrat ni-ni »), vous vous engagez à faire une action concrète en faveur de la biodiversité en échange d'aide au financement des travaux.

Ces contrats ont une durée de cinq ans et leur élaboration et les travaux qui y sont associés sont entièrement pris en charge par Natura 2000.

Vous trouverez plus d'informations sur les spécificités du site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois ainsi que sur les contrats en consultant notre site web : [www.grosne-clunisois.n2000.fr](http://www.grosne-clunisois.n2000.fr).

Et si vous êtes intéressé par un contrat Natura 2000, notre équipe se tient à votre disposition. N'hésitez donc pas à nous contacter au 03.85.59.13.18 ou sur [natura2000@enclunisois.fr](mailto:natura2000@enclunisois.fr).

### *-La Loutre et le Castor : le grand retour dans le site Natura 2000 !*

La loutre et le castor sont de retour dans nos rivières !

En effet, la Loutre d'Europe nous revient du sud-ouest, après une extinction quasi-totale. Et pour cause : le prix d'une peau de loutre était plus élevé que le salaire mensuel d'un ouvrier au début du 20e siècle. Persécutée pendant des décennies, les populations

chutèrent dans la France entière à cette période.

Officiellement protégée en 1972, le nombre d'individus dans notre département dégringola pour atteindre zéro dans les années 1980. Cette fois, la cause est à chercher du côté de la dégradation de son habitat : intensification agricole, pollution de l'eau et drainage des zones humides.

Mais la protection légale et les efforts fournis par tous en matière de préservation des cours d'eau finira par porter ses fruits : dans les années 2010, la loutre revient par la Loire, puis, plus récemment, elle passe la ligne de partage des eaux du côté de Matour pour gagner la Grosne, au sud du département. Ce mustélidé est de nos jours présent sur toute la moitié ouest de la Saône-et-Loire, et commence à reconquérir l'est par le sud.

Quant au castor, son histoire est plus ou moins similaire. Première espèce de mammifère officiellement protégée en France en 1968 suite à sa disparition de la grande majorité du pays, ce rongeur a su recoloniser ses habitats d'origine depuis la population relictuelle qui subsistait en basse vallée du Rhône et depuis la Loire où des individus y avaient été réintroduits en 1974. Il a donc remonté ces deux fleuves jusqu'à l'embouchure de l'Arconce à l'ouest et de la Grosne à l'est du département.

Une bonne nouvelle pour nos cours d'eau, car qui dit loutre, qui dit castor, dit aussi milieux aquatiques sains !

Si vous croisez le chemin d'une loutre ou d'un castor, n'hésitez pas à contacter notre équipe au 03.85.59.13.18 ou sur [natura2000@enclunisois.fr](mailto:natura2000@enclunisois.fr).

De même, un inventaire des chauves-souris est en cours, également par Natura 2000 et vous pouvez également contacter la même équipe pour leur signaler une présence.

